SEGRÉ EN ANJOU BLEU

COM'UNE Nouvelles

17 - TRIMESTRIEL - PRINTEMPS 2021

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

FLEURISSEMENT 2021 : QUELLE THÉMATIQUE ?

+ DE SERVICES + D'ENTREPRISES = UNE VIE + BELLE

AVIRÉ

VERGER DE LA HANÈRE C'EST BON ET C'EST BIO

Implanté dans la campagne de la commune déléguée d'Aviré, le Verger de la Hanère propose depuis 1989 des produits 100 % bio. Et ce n'est pas prêt de changer !

Contact
02 41 61 36 73
contact@vergerdelahanere.com

Repris il y a maintenant 8 ans par Sabine Rouart et Renan Maurice, le Verger de la Hanère a su se distinguer par ses produits originaux et de qualité.

Tout destinait Sabine et Renan à se rencontrer à la chambre d'agriculture d'Angers où ils travaillaient côte à côte comme conseillers en agriculture bio. Après plusieurs années de recherche, ils jettent leur dévolu sur cette ferme locale et familiale pour réaliser leur rêve : diriger une exploitation agricole 100 % bio. Novices dans la fabrication de cidre, ils décident de reprendre le chemin de l'école, direction la Normandie.

Sur les 17 hectares de vergers, 3 types de pommes sont cultivés : les pommes à couteau et les pommes à jus et à cidre. En tout, plus de 100 variétés sont représentées. Pour valoriser toutes les pommes, Sabine et Renan, épaulés par deux salariés et un temps partiel pour la partie vente, sont occupés toute l'année.
En hiver, il y a la taille et l'entretien des arbres ainsi que la mise en bouteille du cidre. Au printemps, ils éclaircissent les arbres et récoltent les fruits qui seront assemblés au jus des pommes, comme les fraises, le cassis et les framboises. De mi-août à mi-décembre, avec l'aide de 4 saisonniers, ils réalisent la cueillette, la transformation et l'embouteillage des jus. La production principale du Verger de la Hanère est le jus de pomme avec environ 50 000 bouteilles auxquelles s'ajoutent 10 000 bouteilles de jus mélangés. En ce qui concerne le cidre et le vinaigre de cidre, cela représente 15 000 à 20 000 bouteilles de chaque, selon les années.

Sabine et Renan sont également investis, avec 22 autres producteurs du département, dans le projet de la "Ferme angevine" située à Beaucouzé près d'Angers. Ils assurent l'approvisionnement et la vente sur place le vendredi après-midi et le samedi matin.

L'avenir, le couple le voit dans l'innovation technique et le respect de l'environnement. Ils souhaitent simplifier et optimiser le travail des employés en investissant dans du nouveau matériel, par exemple l'achat récent d'une plateforme de tri automatisé.
Afin de surprendre gustativement la clientèle, ils sont toujours à la recherche de nouvelles variétés de pommes, comme récemment la pomme à couteau du nom de "soprano" qui va faire chanter les papilles !

Les produits
Pommes, jus de pommes, cidre, vinaigre de cidre, pommeau et fine du Maine AOC.

L'atelier de pressage
Les particuliers et les professionnels peuvent profiter des installations pour réaliser le jus de leurs propres pommes. Il faut au minimum 300 kg de pommes.

Les nouveautés
• Crackers à base de mère de vinaigre de cidre et d'échalotes
• Jus pomme/citron au goût acidulé

Où rencontrer Sabine et Renan
• Vente directe à la ferme tous les jeudis de 15h à 19h.
La Hanère - Aviré
• Ferme angevine le vendredi après-midi et le samedi matin

Retrouvez l'ensemble de la gamme des produits ainsi que les points de vente sur le site Internet :
www.vergerdelahanere.com
Facebook : vergerdelahanere

ÉDITO

Ce début d'année ressemble encore beaucoup à l'année qui vient de s'achever. La crise sanitaire est toujours d'actualité, c'est pourquoi il nous semblait naturel que Segré-en-Anjou-Bleu puisse accueillir un centre de vaccination pour couvrir le territoire du Pays segréen, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé.

Pour cela, la collectivité a mis à disposition le parc des expositions, suffisamment grand pour organiser des lignes de vaccination. Nous avons ainsi géré toute la logistique du centre, en partenariat avec les médecins et infirmiers libéraux du territoire (accueil, plannings, informatique, vaccins, matériel médical…)

Nous avons également installé un centre téléphonique qui reçoit en moyenne 300 appels par jour. Chaque après-midi du lundi au vendredi, trois médecins, cinq infirmiers et cinq agents de la collectivité travaillent pour assurer la vaccination. Les agents sont issus de différents services (parc des expositions, piscine, cinéma, service culturel et administratif). Je me réjouis de voir des agents des collectivités voisines renforcer l'équipe.

Je remercie toutes les personnes qui œuvrent dans ce centre de vaccination et s'investissent dans ce challenge pour faire reculer la pandémie. Cette campagne de vaccination doit être une réelle réussite. Je comprends l'impatience et l'agacement des habitants qui ont dû mal à obtenir des rendez-vous. Soyez persuadés que nous mettons tout en œuvre pour satisfaire l'ensemble des demandeurs mais nous sommes contraints par les doses de vaccins attribuées.

En soutien aux commerçants, artisans et professions libérales nous avons élargi le dispositif "bon d'achat Beegift", lancé en fin d'année 2020, aux personnes extérieures à Segré-en-Anjou-Bleu. La municipalité a déjà participé à hauteur de 35 000 euros.

L'équipe municipale reste présente et à l'écoute des acteurs économiques de son territoire. Elle agit au quotidien pour permettre aux Segréens d'être fiers de leur ville.

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, je souhaite que nous puissions très vite retrouver le plaisir de nous croiser au détour d'activités culturelles, sportives et ludiques.

Geneviève Coquereau
Maire de Segré-en-Anjou-Bleu

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Publication de Segré-en-Anjou-Bleu avril à juin 2021

1 rue de la Madeleine Tél. 02 41 92 52 82

Directrice de la publication : Geneviève Coquereau

Rédaction, mise en page et iconographie : service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : imprimerie Bleu Platine

Tirage : 8 500 ex.
N° ISSN : 2554-7437
Imprimé sur papier 100 % recyclé et recyclable. Papier certifié FSC

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr

segre en anjou bleu @segrefr

SOMMAIRE

ÉCONOMIE 2
ÉDITO 3
TOUS AZIMUTS 4
ACTUALITÉS 6
DOSSIER 10
ACTUALITÉS 12
SPORTS 14
CULTURE 15
EN DIRECT DES 15 16
TRIBUNES LIBRES 18
PRATIQUE 19
PORTRAIT 20

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

VŒUX EN LIGNE

Pour la nouvelle année et compte tenu de la situation sanitaire, Geneviève Coquereau a présenté ses vœux via une vidéo. Espérons que l'an prochain, la cérémonie conviviale avec remise des trophées puisse réunir le plus grand nombre.

La vidéo est à retrouver sur le site internet dans la rubrique "découvrir" - galeries photos et vidéos.

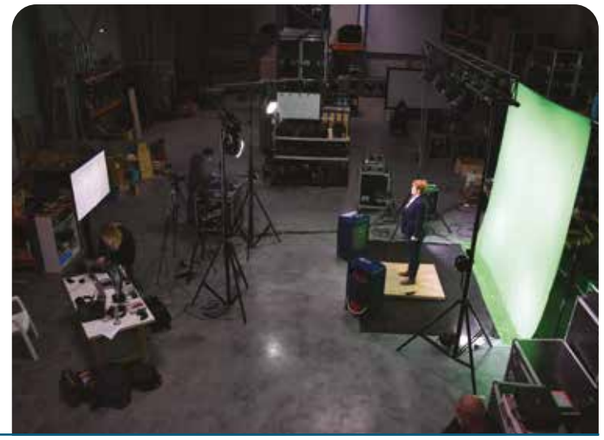

LE BOURG D'IRÉ

ALEVINAGE 2021

Début mars 2021, les bénévoles de l'association du plan d'eau ont procédé à l'alevinage annuel avec 400 kg de brochets, tanches et carpes.
La pêche est ouverte jusqu'au 7 novembre 2021.
L'an passé, l'association a délivré 450 permis de pêche (35 € pour l'année ou 4 € les 4 lignes par jour).
L'argent est intégralement consacré à l'achat des poissons pour le repeuplement du plan d'eau et donc le plaisir des pêcheurs.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

1260 BONS D'ACHAT

Grâce à l'opération "Beegift" lancée par la commune, 70 000 € ont pu être dépensés dans les commerces locaux dont 35 000 € offerts par Segré-en-Anjou-Bleu.
Au terme de cette opération, 47 commerçants sur 6 communes déléguées étaient partenaires.

CHÂTELAIS

LES HALLES SONT OUVERTES

Après deux ans de travaux et à la grande satisfaction des habitants et de l'association porteuse de ce projet, l'épicerie a ouvert ses portes le 2 mars 2021.
La commune a soutenu l'initiative associative par différents leviers :
- la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation du bâtiment pour plus de 160 000 € HT, subventionnée à près de 40 % par le fonds européen LEADER et à hauteur de 10 % par la Région Pays de la Loire ;
- le versement d'une subvention de 15 000 € ;
- le suivi du chantier en régie par le service ingénierie/bâtiments ;
- la signature d'un bail commercial dérogatoire de 36 mois.

SAINT MARTIN DU BOIS

FIN DE CHANTIER

La mise en séparatif du réseau d'assainissement touche à sa fin.
Les travaux ont démarré en juillet 2020.

Le chantier a permis la pose d'environ 950 mètres linéaires (ml) de réseau gravitaire, 230 ml de réseau de refoulement, la mise en place d'un poste de refoulement, la reprise de 75 branchements.

Le montant des travaux est de 467 389 € HT avec une subvention de l'agence de l'eau de 40 %.

NYOISEAU

CAMPING LA RIVIÈRE

Le 18 février 2021, le conseil municipal a choisi de confier, pour 7 ans, la mise en place et l'exploitation d'une aire d'accueil de camping-car à la société "Camping-car park". À ce titre "la rivière" bénéficiera de la visibilité de ce réseau européen qui réunit 200 aires d'étapes. Grâce à une automatisation des entrées et des sorties, les camping-cars pourront stationner toute l'année (hors période de crue) mais aussi les touristes séjournant sous tentes ou en caravane durant l'été. Ainsi, le personnel communal pourra se concentrer sur l'animation de ce lieu convivial.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

SOUS-PRÉFÈTE

Le 1er mars 2021, le dépôt de gerbe au monument aux morts à Segré a marqué l'entrée en fonction de madame Anny Pietri, sous-préfète de Segré-en-Anjou-Bleu.

À l'issue de cette cérémonie officielle, Geneviève Coquereau maire, a invité madame la sous-préfète à un premier échange.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

MIEUX IDENTIFIER LES AGENTS

Depuis septembre 2020, la commune est en train d'équiper en vêtements de travail "Segré-en-Anjou-Bleu", les agents des services techniques, des équipements extérieurs mais aussi le personnel travaillant à l'entretien des bâtiments et au service enfance-jeunesse.
Ces nouveaux vêtements de travail renforcent la visibilité et l'identification des agents travaillant au service des habitants.

UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL FRANCE HORIZON

Conception Mousseau-Fernandez, directrice régionale France Horizon devant le futur centre médico-social.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Rue Gounod, sur le site des Hauts Saint-Jean à Segré, France Horizon ouvre, en avril, une unité de 23 lits d'accueil médicalisés et de lits halte soins santé. Une première en Maine-et-Loire.

Déjà gestionnaire de l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) à Segré, l'organisme France Horizon a été retenu par l'Agence Régionale de Santé pour gérer le centre médico-social destiné aux personnes vulnérables sans domicile fixe.

Le dispositif, unique pour le moment en Maine-et-Loire, comprend :

• 15 lits d'accueil médicalisés pour des personnes atteintes de pathologies lourdes. La durée de séjour est adaptée à la situation sanitaire et sociale de la personne. Cette unité sera ouverte aux personnes venant du département mais aussi de la Sarthe et de la Mayenne.

• 8 Lits Halte Soins Santé pour les personnes dont l'état de santé nécessite une prise en charge adaptée sans justifier une hospitalisation. Les LHSS assurent des prestations de soins, d'hébergement temporaire et d'accompagnement social pour une durée maximale de 2 mois.

Afin d'être admise, la personne doit être adressée par un service social, une structure hospitalière ou un médecin.

L'équipe pluridisciplinaire déployée par France Horizon est composée d'un médecin, d'infirmiers, d'aides-soignants, d'agents de service hospitalier, un travailleur social et une animatrice socio-culturelle présents 24 heures sur 24. La mission est d'apporter les soins médicaux nécessaires mais aussi un accompagnement social personnalisé vis-à-vis des plus démunis.

Les emplois de proximité représentent 70 % des 23 postes créés. Parmi les nouvelles personnes engagées, 2 ont fait le choix de s'installer dans le segréen. L'implantation de cette unité d'accueil induit également des emplois indirects pour les commerces ou services locaux (cabinet d'analyses médicales, pharmacies…).

Les travaux de rénovation nécessaires ont été financés par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

PARC DES EXPOSITIONS

CENTRE DE VACCINATION

Le lundi 11 janvier dernier, la Préfecture de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé ont décidé l'ouverture d'un centre de vaccination à Segré-en-Anjou-Bleu, au sein du parc des expositions.

L'organisation de la vaccination est gérée en concertation avec les professionnels de santé libéraux du territoire, notamment avec le docteur Cécile Bourgeois, médecin généraliste à Saint Martin du Bois et Florence Broussard, infirmière libérale à Nyoiseau.

Actuellement, le centre fonctionne avec quatre lignes de vaccination soit cinq infirmières et trois médecins généralistes. Chaque semaine, ce sont en moyenne 900 vaccins qui sont administrés par les professionnels de santé. Le centre est ouvert du lundi au vendredi après-midi. Concernant les vaccins, sur préconisation de l'Agence Régionale de Santé, ce sont les médecins qui assurent les commandes auprès du centre hospitalier d'Angers. Compte tenu de la complexité de conservation des vaccins, deux livraisons par semaine sont effectuées.
Les rendez-vous sont à prendre par téléphone auprès du parc des expositions au 02 41 61 21 29, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Le standard téléphonique est assuré, chaque jour, par 3 agents de la collectivité. Des agents d'autres collectivités viennent en soutien pour l'accueil du centre de vaccination.

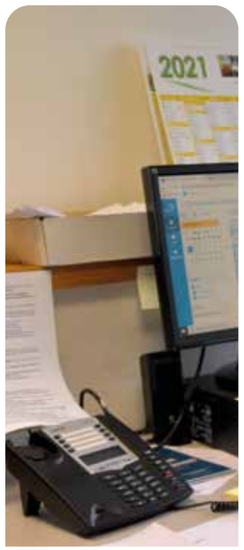

EN CHIFFRES
(en date du 8 mars 2021)

300 appels par jour (en moyenne)

2 630 vaccins administrés
1ère injection : 1 790 / 2de injection : 840

Depuis l'ouverture, le centre de vaccination a mobilisé :
• **40 médecins**
• **50 infirmières**
• **20 agents** de Segré-en-Anjou-Bleu dont **5 agents** du parc des expositions
• **12 agents** venant d'autres collectivités territoriales du Pays Anjou Bleu.

QUARTIER GARE - SEGRÉ
VUES INÉDITES

Plan du quartier

Esplanade de la gare

Rue de la gare

Rue Joseph Cugnot

Impasse des wagonnets

Rue de la petite vitesse

Le quartier de la gare se développe autour du pôle santé composé de la maison pluridisciplinaire de santé et de l'hôpital, ouverts respectivement en 2015 et 2016. Les projets en cours ou se terminant prochainement sont nombreux.

1 - ESPLANADE DE LA GARE

Dans le prolongement du premier immeuble (commerces, bureaux et logements), un 2e chantier est en cours. **Les terrasses de Segré** - 15 logements - seront livrées au premier semestre 2022.
Il reste 2 appartements à vendre.
Contact Alter : 02 41 92 11 68

2 - RUE DE LA GARE

A l'entrée du quartier, à l'emplacement de l'**ex-hôtel de la gare** déconstruit en 2020, Maine et Loire Habitat projette la réalisation d'un immeuble de 16 logements ; les travaux débuteront dans l'année.
En face du laboratoire d'analyses médicales, **le chantier va être repris** par le même bailleur social. La construction d'un ensemble comprenant 15 logements et des locaux tertiaires devrait débuter en 2022.

3 - RUE JOSEPH CUGNOT

Toutes les **parcelles libres** de constructeur ont trouvé acquéreurs. 4 maisons sont construites, 2 sont en cours et les 2 dernières vont suivre. Les familles déjà installées apprécient la proximité du centre-ville et la voie verte qui passe à leur porte.

4 - IMPASSE DES WAGONNETS

La résidence seniors Jean d'Ormesson sera prête à accueillir ses premiers locataires au mois de juillet 2021.
Au total 30 logements sociaux (24 T3 et 6 T2) sur 3 niveaux seront proposés. Ces logements sont exclusivement destinés à des personnes âgées de 60 ans et +.
Pour devenir locataire, il faut, au préalable, déposer une demande de logement social et ne pas dépasser les plafonds de ressources requis. La résidence Jean d'Ormesson n'est pas un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes ; Il n'y a donc pas d'animatrice ni de personnel soignant. Cependant, fait novateur, une présence bienveillante sera assurée du lundi au vendredi (environ 3 h par jour). Les prestations réalisées dans ce cadre viendront s'ajouter au montant du loyer et rentreront dans le dispositif « Services à la personne » (déduction fiscale possible à hauteur de 50 %). Une dizaine de T3 sont encore disponibles.
Contact service logement : 02 41 92 52 89 ou Maine et Loire Habitat - Segré : 02 49 71 12 27

5 - RUE DE LA PETITE VITESSE

La vallée de l'Anthaise (secteur de l'ex-Cam) sera aménagée en lots à bâtir.
La commercialisation est programmée en fin d'année 2021.

UN FLEURISSEMENT 2021

TOUT SOURIRE

Un été haut en couleur

Afin d'atténuer cette période difficile et rendre le sourire aux habitants, les services techniques vont mettre en place, à partir de mai, un fleurissement sur la thématique de la joie, du bonheur et de la gaieté.

Des tons chauds de jaune, rouge et orange vont venir sublimer les massifs pour les estivales 2021. Pour agrémenter ces couleurs dynamiques, des "smileys", frimousses souriantes d'environ 50 à 60 centimètres de diamètre seront disposés dans les parterres, les coins de rue… sur l'ensemble du territoire de Segré-en-Anjou-Bleu. Le traditionnel panneau végétal installé rue des Hauts Saint Jean à Segré arborera le dessin d'un grand soleil sur fond vert.

Restrictions d'eau
Pour faire face, chaque année, aux mesures de restrictions d'eau décrétées par le préfet de Maine et Loire, la commission espaces verts et embellissements paysagers a travaillé sur une optimisation du fleurissement. L'objectif est double : économiser l'eau, ce bien si précieux et éviter le gaspillage des plantes. Il s'agit de s'orienter un peu plus vers un fleurissement durable. Suite à la réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble des communes déléguées, deux pistes ont été retenues.

• l'amélioration, dans un premier temps, d'une trentaine de massifs. Il s'agit de remplacer progressivement les plantes annuelles par des arbustes et des vivaces qui demandent moins d'apport en eau.

• la seconde piste consiste à supprimer les jardinières isolées qui n'ont pas d'impact sur le fleurissement de la commune et qui sont très demandeuses en arrosage. Sur Segré-en-Anjou-Bleu, 196 jardinières ou suspensions vont être supprimées cette année.

Toutes les fleurs annuelles ne seront pas supprimées, une place de choix leur sera accordée dans chaque bourg ou aux abords des sites les plus visibles. La commune souhaite améliorer la mise en valeur de ces sites.

Installation du fleurissement en mai 2020 par les agents du service espaces verts

BRÈVES

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Conseil municipal
Prochaines séances les jeudis 22 avril et 24 juin 2021 à 20h30. Retransmission en direct sur le site internet www.segreenanjoubleu.fr et sur notre page Facebook.
Comptes rendus sur www.segreenanjoubleu.fr ou sur le panneau tactile à l'entrée de la mairie au 1 rue de la Madeleine.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Élections départementales et régionales
Le scrutin se déroulera les dimanches 13 et 20 juin 2021. Si vous souhaitez participer aux élections en tant que scrutateurs merci de contacter Christine Ménard au 02 41 92 52 70 ou contact@segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Argent de poche
Pour les vacances d'été, les jeunes de 16 et 17 ans peuvent s'inscrire au dispositif en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet www.segreenanjoubleu.fr rubrique "Ma Mairie" - "Services municipaux" avant le vendredi 4 juin 2021.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Étude du public de la médiathèque !
La médiathèque souhaite en savoir plus sur ses lecteurs.
À partir du 22 mars, jusqu'à la fin du mois de juillet, une vaste étude du public est organisée par les services de la médiathèque.
L'objectif ? Aller à la rencontre de ses lecteurs pour mieux les connaître. Questionnaire en ligne, sur place à la médiathèque et sur le marché de Segré les 21 et 28 avril 2021 !

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Agenda
En raison de la crise sanitaire, l'agenda des manifestations est actualisé sur le site www.segreenanjoubleu.fr

BUDGET 2021 : 1ER DU MANDAT

Première séance de budget pour le nouveau conseil municipal installé en mai 2020. À cette occasion, les nouveaux élus ont approuvé les comptes administratifs et de gestion 2020 des 7 budgets existants.

Les comptes 2020 ont été fortement impactés par la crise sanitaire puisqu'une somme d'environ 700 000 € a été consacrée à cet évènement, soit par la nécessité de dépenses supplémentaires, soit par la perte de recettes des services qui ont dû être fermés.
Le conseil municipal a également validé les budgets primitifs pour 2021 élaborés conformément au débat d'orientations budgétaires qui s'était tenu le 21 janvier.

Pour l'année 2021, les investissements s'élèvent à environ 18 millions € tous budgets confondus.
Les principaux projets d'investissements sont :
• le regroupement des écoles maternelle et élémentaire René Brossard à Noyant la Gravoyère pour un montant de 3 600 000 €, incluant la construction d'un restaurant scolaire qui desservira les écoles de Nyoiseau et Châtelais ;
• les travaux de réhabilitation de l'ancienne maternelle Sainte Anne à Segré pour y redéployer certains services municipaux ;
• le lancement des travaux de démolition/reconstruction de la salle polyvalente de Marans ;
• les travaux d'enfouissement de réseaux à Montguillon ;
• la mise en sécurité de plusieurs églises ;
• la réfection du parking de l'espace Saint Exupéry ;
• des travaux d'assainissement à Noyant la Gravoyère et à Segré ;
• la construction d'une maison de santé à Noyant la Gravoyère et l'extension de celle de Saint Martin du Bois (aménagement de l'étage).

Malgré ce volume important de travaux, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale.

La commune a d'ores et déjà sollicité l'État, dans le cadre du Plan de Relance, pour l'aider à financer ces travaux.
En matière de fonctionnement, pour 2021, le budget principal est en légère hausse par rapport à 2020 (+ 1,68 %) :
• les charges à caractère général, qui correspondent à l'entretien et au fonctionnement des bâtiments et voiries, sont prévues à -1,25 % ;
• les charges de personnel sont prévues à 9 590 000 €. Elles sont en hausse de 5,67 % pour 3 raisons : la création d'un poste au service scolaire, la création de quatre postes en lien avec l'extension de la piscine Les Nautiles, et la mise en place d'une prime annuelle pour les agents communaux ;
• les subventions aux associations sont en baisse en 2021 car plusieurs d'entre elles, n'ayant pas eu ou peu d'activités en 2020, n'ont pas sollicité la commune. Le montant total versé s'établit à 700 000 € ;
• la participation au Centre Communal d'Action Sociale est stable et fixée à 180 000 €. Elle permet de financer l'accompagnement des familles en difficulté, ainsi que la politique de Quotient Familial qui permet aux 2/3 des familles fréquentant les activités extra-scolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire), ainsi que les accueils de loisirs, de bénéficier de tarifs réduits.

+ INFO PRATIQUE

Les comptes 2020 et le budget 2021 sont à retrouver sur www.segreenanjoubleu.fr - ma mairie - conseil municipal. Une consultation en mairie est également possible.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Extension du siège de la mairie de Segré-en-Anjou-Bleu

Regroupement des écoles René Brossard - Noyant la Gravoyère

Démolition-reconstruction de la salle polyvalente - Marans

Travaux d'enfouissement du centre bourg - Montguillon

Total travaux bâtiments : 9 670 640 €

Total travaux voirie/assainissement : 2 729 500 €

Total autres travaux/achats : 5 619 830 €

Réfection du paking de l'espace Saint Exupéry - Segré

GRANDS CHIFFRES DU BUDGET

32,7
millions d'euros de fonctionnement en 2021

53 %
de charges de personnel. (250 agents)

6,8
millions d'euros d'excédent global de fonctionnement cumulé (+ 3,4 % par rapport à 2020)

20
millions d'euros de dette au 1er janvier 2021

5
années (et 3 mois) de capacité de désendettement

3,5
millions d'euros d'emprunt pour 2021

700 000
euros de subventions (-22 % par rapport à 2020)
à **139 associations**

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

JARDINS FAMILIAUX...

cherchent jardiniers

Le printemps s'installe et vous rêvez peut-être de cultiver vos propres légumes, de faire une activité de plein air ou encore d'avoir le plaisir de partager votre production avec vos proches ?

Les jardins familiaux sont des espaces gérés soit par la commune soit par une association.
Les parcelles sont louées à l'année.

Sur notre commune, il existe des jardins familiaux dans 3 communes déléguées : Noyant la Gravoyère, Sainte Gemmes d'Andigné et Segré.

Noyant la Gravoyère

• Rue Georges Bachelot
Plusieurs parcelles sont libres au tarif de 40 € l'année pour une parcelle de 100 m² avec accès à l'eau.
Contact mairie Tél. : 02 41 61 50 08
noyantlagravoyere@segreenanjoubleu.fr

Sainte Gemmes d'Andigné
Toutes les parcelles sont actuellement occupées ; cependant il est possible de prendre contact en mairie.
Tél. : 02 41 92 20 40
saintegemmesdandigne@segreenanjoubleu.fr

Segré

• Rue du Pâtis
3 parcelles libres (250 m²)
Contact association Joli coin de terre
Tél. : 02 41 92 20 75 ou 02 41 61 11 87

• Chemin des minières
5 parcelles libres (100 à 330 m²)
Contact association Joli coin de terre
Tél. : 02 41 92 20 75 ou 02 41 61 11 87

• Rue de Maingué
Il n'y a pas de parcelle disponible. Il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente.
Contact mairie Tél. : 02 41 92 52 74
fabienne.prodhomme@segreenanjoubleu.fr

+ POUR EN SAVOIR www.segreenanjoubleu.fr

Louis Gauttier, président et Noël Renier trésorier de l'association "joli coin de terre".
Jardins familiaux, rue du patis et chemin des minières à Segré

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FRELONS ASIATIQUES

L'ASAD49 VEILLE & PIÈGE

Les frelons asiatiques sont dangereux pour les abeilles et la biodiversité. 5 à 7 spécimens peuvent décimer une ruche en un mois.

Pour freiner la propagation des frelons, Segré-en-Anjou-Bleu a choisi de passer une convention avec l'Association Sanitaire Apicole Départementale de Maine-et-Loire (ASAD49). À ce titre, Jean-Pierre Thomain, Michel Gohier et Bernard Cochet, 3 apiculteurs amateurs, membres du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON), sont les référents bénévoles pour l'ASAD angevine. Ils interviennent sur l'ensemble de la commune en étroite collaboration avec les services techniques.

2 périodes distinctes rythment leur action.

• Au printemps, il s'agit de mettre à profit un sens aigu de l'observation pour repérer et détruire les nids primaires. De la grosseur du pamplemousse, ces nids se développent dans des endroits abrités (abris de jardin, appentis, poteries, nids d'oiseaux…) ou même insolites comme le compost !
Cette action est particulièrement utile pour éviter le développement de nids secondaires.

• À partir de juin et jusqu'en fin d'année, les bénévoles s'emploient à détruire les gros nids secondaires. Leur intervention se déroule en deux temps : un premier passage permet de vérifier le mode opératoire à mettre en place et pulvériser le biocide, un produit autorisé et appliqué dans le respect des bonnes pratiques. Un 2d passage, 72h après, est prévu pour décrocher le nid à l'aide d'une perche télescopique de 22 mètres de long et le détruire. Pour chaque étape, il faut compter 2 heures et beaucoup de sang-froid pour éviter les piqûres.
Chaque intervention fait l'objet d'une fiche récapitulative et un bilan détaillé est transmis à la mairie. En 2020, 125 nids secondaires ont été détruits.

	2018	2019	2020
Fondatrices	85	268	202
Nids primaires	42	35	15
Nids secondaires	77	45	125

L'intervention est gratuite pour le particulier (un don est toujours possible). La commune verse à l'ASAD, en fin d'année, 50 € par nid secondaire détruit.

En parallèle des destructions de nids, et plus particulièrement d'août à novembre, les référents sont aussi habilités à poser des pièges "nasse" pour attraper des frelons mais surtout des reines fondatrices car une fondatrice prise signifie un nid en moins.

Attention, n'est pas référent ASAD qui veut ! Jean-Pierre Thomain a passé son certibiocide ; Michel Gohier et Bernard Cochet vont le passer prochainement. La formation de 3 jours est dispensée par l'ASAD et l'agrément est à renouveler tous les 5 ans.

Si vous repérez un nid, ne tentez pas de le détruire vous-même, vous risquez d'être piqué et de ne pas capturer la reine.
Nous vous invitons à contacter votre mairie déléguée ou Bernard Cochet (Tél. : 06 64 03 11 09), Jean-Pierre Thomain (Tél. : 07 70 62 78 93) ou Michel Gohier (Tél. : 06 79 50 44 62).

LE HOCKEY SUR GAZON
DU BABY AU SPORT SANTÉ

Les adeptes du sport loisirs santé devant le club house (photo prise avant l'épidémie).
En médaillon les jeunes licenciés du baby hockey.

SEGRÉ

Depuis 50 ans, Segré est l'une des 4 communes de Maine-et-Loire, à proposer la pratique du hockey sur gazon. Depuis septembre 2019, pour faire connaître cette discipline olympique, le club segréen mise sur 2 nouvelles activités et une sensibilisation auprès des scolaires.

• Du sport loisirs santé de 16 à 99 ans
Cette activité conviviale mêle fitness et hockey, elle s'adapte à la condition physique et l'âge de chacun.e. Les séances sont encadrées et se déroulent sur le terrain synthétique mais aussi au club house pour les exercices de renforcement musculaire. Labélisée "sport santé", cette activité a bénéficié d'une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour l'achat de différents équipements. Premier signe de reconnaissance : la ligue de hockey de Nouvelle-Aquitaine est en étroite relation avec le club de Segré pour dupliquer le modèle de fonctionnement de cette nouvelle activité.

• Du baby hockey pour les 3 à 5 ans
Spécialement adapté aux tout-petits, le baby hockey favorise la motricité par le jeu. C'est une manière ludique de découvrir le hockey sur gazon et le sport en général.
Les séances durent 45 minutes et se déroulent au complexe sportif. 3 séances gratuites sont proposées pour découvrir l'activité du sport loisirs santé ou le baby hockey.

• Des séances pour les scolaires
Dans le cadre de sa mission de développement du club, Manu Cosson, l'entraîneur diplômé d'état intervient dans une douzaine d'établissements scolaires dans un rayon de 25 km autour de Segré. Ces séances sensibilisent chaque année entre 600 et 800 élèves. Si la situation le permet, le traditionnel tournoi des écoles aura lieu le 8 juin 2021.
En juin, les entraînements seront ouverts et gratuits pour toute nouvelle personne.
Plus question de ne pas savoir, qu'à Segré, il y a du hockey sur gazon !

+ POUR EN SAVOIR
Chemin du stade - Segré
Tél. : 06 83 10 61 42
contact@segre-hockey.com
www.segre-hockey.com

CINÉMA LE MAINGUÉ
TOUJOURS MOTIVÉ

De gauche à droite : Guillaume Denis,
Zoé Milaret,Tanguy Lallouet et Nicolas Humeau

L'équipe du cinéma Le Maingué est prête et impatiente de vous retrouver dans ses 3 salles.

Après le redémarrage plutôt encourageant suite au confinement de mars 2020, Guillaume Denis, directeur du cinéma le Maingué nous parle de cette seconde période de fermeture et des projets.

Comment l'équipe a fonctionné pendant cette période ?
"Même en l'absence de public, les projectionnistes doivent impérativement faire tourner quotidiennement les projecteurs afin de s'assurer qu'ils fonctionnent correctement. Un grand nettoyage de la cabine de projection a été effectué.
De mi-novembre à fin décembre, nous avons proposé sur notre page Facebook de courtes vidéos réalisées en interne pour présenter le fonctionnement et les coulisses du cinéma à nos abonnés. L'équipe a également profité de ce temps pour travailler sur la mise à jour et la refonte graphique du site Internet afin qu'il soit plus intuitif.
Zoé, agent d'accueil, a été formée au métier de projectionniste polyvalent afin de remplacer Tanguy qui a rejoint, depuis le 1er mars, sa Bretagne natale. Et à partir de janvier, j'ai prêté main-forte au parc des expositions pour répondre aux nombreux appels du centre de vaccination."

Des nouveautés à prévoir pour la réouverture ?
"Grâce au logiciel de caisse, la newsletter sera de nouveau opérationnelle. Il suffira de donner votre adresse e-mail à l'entrée pour la recevoir ainsi que la programmation.
Afin d'améliorer encore la qualité de l'accueil, une réflexion est en cours pour la réfection progressive des salles (sièges, moquette, chaîne sonore)."

+ POUR EN SAVOIR
www.cinema-lemaingue.fr
Cinéma Le Maingué
cinemalemaingue

EN DIRECT DES 15

Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou évènements qui ponctuent la vie des communes déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu

NOYANT LA GRAVOYÈRE

PROJET REGROUPEMENT ÉCOLES

Le conseil municipal a validé le 21 janvier 2021 le projet de regroupement des écoles maternelle et élémentaire René Brossard ainsi que la construction d'une cuisine collective qui produira les repas pour les écoles du pôle ouest (Châtelais et Nyoiseau)

Le regroupement se fera sur le site actuel de l'école élémentaire et les travaux débuteront au début de l'été 2021 pour une durée approximative de 14 mois.

Ce projet fera l'objet du dossier du prochain magazine Com'Une Nouvelles #18 - été 2021.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FIBRE - DÈS SEPTEMBRE, PENSEZ À L'ÉLÉGAGE

Le déploiement de la fibre optique est en cours sur notre commune. Ce projet d'aménagement numérique permettra de desservir, d'ici à 2022, 100 % du territoire en Très Haut Débit.

Le tirage des câbles utilise les infrastructures existantes notamment les poteaux supportant le réseau téléphonique. Afin de ne pas retarder ce projet, il est de la responsabilité de chaque propriétaire d'assurer l'élagage des arbres qui pourraient gêner les équipes d'installation Anjou Fibre.

La période d'élagage étant terminée, pensez-y dès le mois de septembre.

Pour connaître les étapes du déploiement de la fibre optique et testez l'éligibilité de votre logement, consultez le site **www.anjou-fibre.fr**

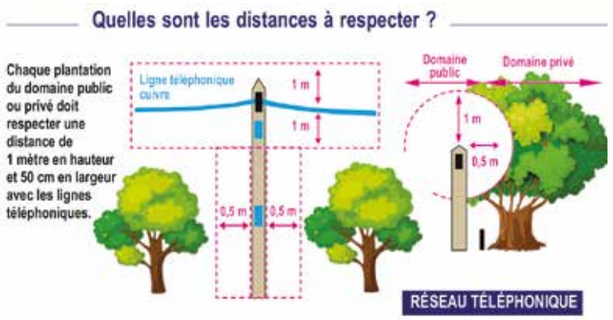

SEGRÉ

NOUVEAU DISPOSITIF

Maine et Loire Habitat va réhabiliter 15 logements situés rue Georges Gironde à Segré pour créer une pension de famille qui sera mise à la location de l'association "Aide accueil". Trois de ces logements seront transformés en bureau et salle de réunion.

Le but de ce dispositif est de réapprendre à des familles à gérer un logement.

Le début des travaux est programmé au 2e trimestre 2021 pour une remise des logements fin 2021.

SEGRÉ-EN-ANJOUBLEU

PISCINE LES NAUTILES : DERNIERS TRAVAUX

L'extension de la piscine sera terminée mi-juin. Avant de profiter du bassin extérieur et du pentagliss, une dernière période de travaux implique la fermeture de la piscine du 6 avril à mi-juin 2021. Pendant cette période, les panneaux solaires seront installés, l'espace sanitaires et douches sera entièrement réaménagé, un nouveau faux plafond sera posé au-dessus des bassins existants, les abords du bassin extérieur seront réalisés ainsi que la pose de la clôture. Il s'agira aussi d'une période de test avant l'ouverture au public.

SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

À partir de mai 2021, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, télécoms et éclairage public sont programmés dans le lotissement de la Chétardière (rue de la Chétardière et place des Troènes) à Sainte Gemmes d'Andigné.

Les travaux d'une durée de 6 mois seront suivis par le SIEML et réalisés par l'entreprise SPIE.

Budget total 248 300,00 € TTC dont 79 760,00 € TTC pour Segré-en-Anjou-Bleu.

SEGRÉ-EN-ANJOUBLEU

À TABLE

Depuis le 8 mars, les enfants des écoles publiques des communes déléguées de Châtelais (les près verts), Nyoiseau (Geneviève Verger) et Segré (les pierres bleues et Robert Fontaine/Françoise Dolto) dégustent le même menu.

Les chefs cuisiniers se rencontrent avant chaque période pour concocter ensemble les menus de ces 4 écoles. La fabrication est toujours réalisée dans chaque cuisine.

Retrouvez l'intégralité des menus des restaurants scolaires sur le site www.segreenanjoubleu.fr rubrique "vivre ici" - "scolarité"- "Restauration scolaire".

TRIBUNES LIBRES

Majorité "Ensemble pour Segré-en-Anjou-Bleu"

La situation sanitaire nous a contraints de fermer 4 structures importantes de la commune : la piscine, le cinéma, le Cargo et le parc des expositions, ainsi que les salles de sport et les salles communales. Ces fermetures se firent au grand dam des équipes. Elles ont dû abandonner les projets construits depuis un an pour certains ou les reporter si possible. Les habitants ont ainsi été privés de leurs activités culturelles, sportives, de loisirs et donc de lien social.

Le personnel municipal impliqué

Au sein des services, certaines missions ont pu se poursuivre : la programmation culturelle 21/22, l'accueil d'artistes en résidence, l'accueil de certains publics à la piscine… D'autres services ont dû mettre en place des protocoles plus rigoureux, nécessitant un renfort de personnel. Ainsi les employés municipaux se sont redéployés, notamment au service scolaire, les élèves devant rester dans leur groupe de classe : réorganisation des TAP et des restaurants scolaires, nettoyage renforcé des écoles ; et également aux espaces verts, services techniques, accueil téléphonique pour le centre de vaccination…

Que chacun soit ici remercié pour avoir su être réactif, exercer un métier qui n'était pas le sien et assurer ainsi la solidarité entre les services et la continuité du service public.

Les élus restent mobilisés sur leurs dossiers

Mobilisés par la gestion de la crise sanitaire, nous avons cependant poursuivi nos engagements et continué à travailler sur nos dossiers. La préparation du budget 2021 reflète notre volonté de poursuivre les investissements prévus sur le mandat (ex : piscine, école et maison médicale de Noyant La Gravoyère), les travaux sur le territoire (aménagement de voirie, enfouissement des réseaux), tout en poursuivant l'amélioration énergétique des bâtiments par l'isolation et la production d'énergie solaire, etc.

Afin de prendre des décisions avisées, la majorité municipale a organisé une information sur les méthaniseurs pour l'ensemble des élus. Ce genre d'action est rendue possible grâce à notre volonté de créer un poste d'adjoint à l'environnement, au développement durable et aux économies d'énergie.

Tous prêts pour la sortie de crise

Confiants en l'avenir, notre volonté est de tout mettre en œuvre pour aider les associations à organiser leurs évènements : apéros concerts, Saveurs Jazz Festival, fête du sport, kayathlon, etc.

Le moment venu, chacun, élus et habitants, aura son rôle à jouer pour faire revivre nos structures, retrouver l'énergie et l'enthousiasme du collectif et le plaisir de vivre ensemble sur notre territoire

Tous ensemble, nous allons nous en sortir !

Minorité "Ensemble pour un territoire qui vous ressemble"

Si la naissance de Segré en Anjou Bleu sur le papier n'a pas été facile, la volonté de transformer les communes déléguées en simples quartiers ne passe pas. Comme en témoignent les dissensions sur le déménagement possible de l'ESAT de Noyant, dont une partie pourrait arriver Zone de l'Ebeaupinière, à Segré (zone au déficit budgétaire très important).

Visiblement, les intérêts et le confort des plus forts se font au détriment des plus faibles, pourtant premiers concernés, et désireux de rester à Noyant. C'est donc à Noyant qu'il faut permettre à l'ESAT de s'agrandir et de se restructurer.

PRATIQUE

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉ

LA RÉGLEMENTATION

Pour garantir une circulation sécurisée entre les différents usagers, les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) font l'objet d'une réglementation qui leur est propre dont voici quelques extraits :

L'âge minimum requis pour conduire un EDPM est de 12 ans. Il est interdit de transporter un ou plusieurs passagers, de porter un casque audio ou un kit mains libres et de conduire sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants. Pour circuler en agglomération, les EDPM ont l'obligation d'emprunter les bandes et pistes cyclables et, à défaut, ils peuvent rouler sur les voies limitées à 50 km/h ou moins. En revanche ils ont interdiction de rouler sur les trottoirs. Hors agglomération, obligation d'utiliser les voies vertes et pistes cyclables.

Depuis le 1er juillet 2020, tous les EDPM doivent obligatoirement posséder des équipements comme un système de freinage, un avertisseur sonore, des feux de position à l'avant et à l'arrière et des catadioptres à l'arrière et de chaque côté.

Tout EDPM en circulation doit être bridé à 25 km/h maximum.

Concernant la tenue, il est obligatoire de porter un vêtement réfléchissant la nuit ou si la visibilité est réduite. Il est également fortement recommandé de porter un casque adapté.

Si vous ne respectez pas la réglementation, des sanctions sont prévues.

+ POUR EN SAVOIR

www.securite-routiere.gouv.fr

Retrouvez l'intégralité de la réglementation concernant les engins de déplacement personnel motorisés sur le site Internet de la sécurité routière.

Ludomino

LOCATION
Le beau temps arrive et avec lui les fêtes de familles, la ludothèque "Ludomino" vous propose de louer des jeux géants en bois pour une journée ou un week-end.

Infos et réservations :
Espace Saint Exupéry - 39 rue Charles de Gaulle à Segré
Ouvert le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h
Tél. 02 41 92 66 15
ludomino.segreen@orange.fr
Facebook : ludothequesegre

Aléop, transport à la demande

Ce service régional de transport en commun de proximité sur réservation est organisé autour de Segré, Combrée et Pouancé. Le véhicule passe vous chercher à l'arrêt "Aléop transport à la demande" le plus proche de chez vous et vous dépose soit sur un arrêt TAD, soit sur un arrêt Aléop de la ligne régulière 401.

Les trajets peuvent être programmés du lundi au vendredi de 7 h (1ère prise en charge) à 19 h (dernière dépose). Le trajet coûte seulement 2 €.

Infos et réservation : contacter le 02 41 22 72 90 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Réservations possibles jusqu'à 16h la veille du déplacement (hors samedi et dimanche).

Plus d'informations sur aleop.fr

CHÂTEAU DU PATYS - MAISON / MUSÉE HERVÉ BAZIN

JEAN-CHRISTOPHE GARNIER SUIVEZ LE GUIDE !

MARANS

Pour écrire *Vipère au poing*, son premier roman, Hervé Bazin tirait son inspiration de son enfance au Patys. Jean-Christophe Garnier, nouveau propriétaire, a restauré le lieu pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Au terme d'une passionnante carrière dans les décors de spectacle puis le tourisme et l'hôtellerie de luxe, Jean-Christophe Garnier souhaitait acquérir un bien qui ait une âme. Après 3 ans de recherche, c'est une petite annonce qui va diriger le Bordelais d'origine vers le Patys.

L'histoire de cette ferme, devenue maison bourgeoise intimement liée à la famille Bazin, pique l'intérêt de Jean-Christophe Garnier. Quand il achète le Patys, les lieux sont inhabités depuis 6 ans, les 20 pièces sont vides, l'ensemble est à restaurer. Le nouveau propriétaire confie la plomberie, l'électricité et les travaux de toiture à des entreprises locales. Pendant 2 ans et demi, monsieur Garnier va repeindre, refaire les sols, l'agencement de certaines pièces. Il va également arpenter les salles de ventes, les brocantes, les vide-greniers pour meubler, décorer, avec un sens certain du détail, chaque pièce et collectionner des ouvrages uniques ou rares.

Avec patience et passion, il relève le défi de redorer le lustre de la demeure avec le souhait d'y vivre mais aussi de faire partager sa passion pour l'histoire du lieu.

La maison/musée Hervé Bazin a ouvert ses portes pour la première fois aux journées du patrimoine 2020.
300 personnes ont été séduites par la visite. Le circuit est judicieusement pensé avec un sens de circulation. Monsieur Garnier guide les visiteurs au rez-de-chaussée et la visite est libre à l'étage. Chacun à son rythme, découvre, notamment, la chambre d'enfant d'Hervé Bazin, le bureau du père, collectionneur d'insectes et une chapelle restée dans l'état. Par de multiples anecdotes et évocations, le visiteur plonge dans l'univers de *Vipère au poing* et de ses héros : Folcoche et Brasse-Bouillon.

La visite se termine par une salle où sont réunis des pièces originales mais aussi des fac-similés, témoins du travail préparatoire extrêmement minutieux de l'écrivain.

Le Patys dispose également d'une salle lumineuse pour organiser des animations ou des conférences.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous vous encourageons à visiter ce joyau patrimonial devenu site de visite original.

+ POUR EN SAVOIR

Château du Patys
Marans - Route de Vern
La réservation pour une visite guidée ou libre est obligatoire.
Horaires, disponibilités et réservations gratuites en ligne sur www.chateaudupatys.com
A paraître prochainement : un livre sur le Château du Patys par Jean Luard.